



**HAL**  
open science

# Cinq hypothèses sur les différences entre le texte français et le texte japonais : exemples dans les traductions françaises de textes japonais

Yumi Takagaki

► **To cite this version:**

Yumi Takagaki. Cinq hypothèses sur les différences entre le texte français et le texte japonais : exemples dans les traductions françaises de textes japonais. *Journal of Language and Culture: Language and Information*, 2009, 4, pp.37-51. hal-00384875

**HAL Id: hal-00384875**

**<https://hal.science/hal-00384875>**

Submitted on 16 May 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Cinq hypothèses sur les différences entre le texte français et  
le texte japonais :  
exemples dans les traductions françaises  
de textes japonais**

**TAKAGAKI Yumi**

Journal of Language and Culture  
Language and Information  
Vol. 4 (2009)  
Department of Language and Culture  
School of Humanities and Social Sciences  
Osaka Prefecture University

言語文化学研究（言語情報編）  
2009・3 第4号抜刷  
大阪府立大学人間社会学部 言語文化学科

# Cinq hypothèses sur les différences entre le texte français et le texte japonais : exemples dans les traductions françaises de textes japonais

TAKAGAKI Yumi

## 1. Introduction

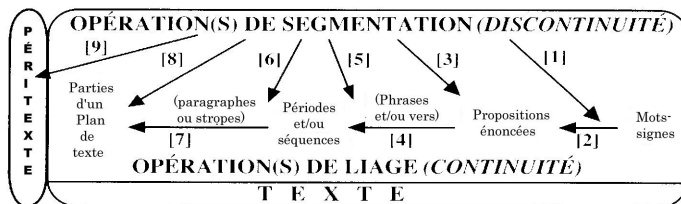
Cet article présente cinq hypothèses sur les différences entre le texte français et le texte japonais. Elles seront expliquées avec les notions appartenant à la linguistique textuelle, empruntées à Adam (2008). Dans l'explication de ces hypothèses, nos exemples seront puisés dans les traductions françaises de textes japonais. Ils montreront que certaines différences littéraires et conventionnelles entre le français et le japonais tiennent à un écart profond entre les deux langues. Nous traiterons des phénomènes linguistiques qui contribuent à créer les différences fondamentales entre le texte français et le texte japonais.

## 2. Quelques notions importantes

Avant d'entamer notre analyse, cette section décrira quelques notions importantes de la linguistique textuelle, empruntées à Adam (2008), qui conçoit le texte comme le Schéma 1.

### Schéma 1

Continuité et discontinuité d'un texte (d'après Adam 2008 : 38)



Parmi les unités apparues dans ce schéma, Adam considère la proposition-énoncé comme unité textuelle élémentaire. Selon lui, toute

proposition-énoncé comporte les trois dimensions complémentaires suivantes.

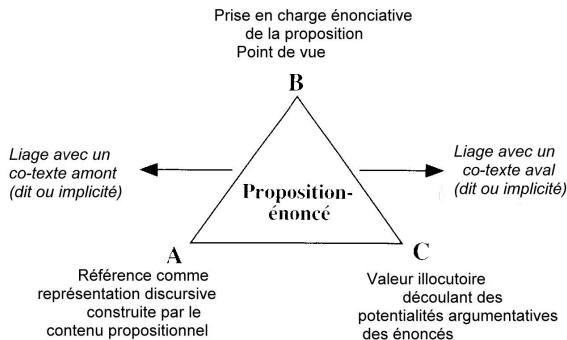
- [A] Référence comme construction d'une représentation discursive construite par le contenu propositionnel
- [B] Prise en charge énonciative de la proposition. Point de vue
- [C] Valeur illocutoire découlant des potentialités argumentatives des énoncés

La dimension [B] « *prend en charge la représentation construite verbalement d'un contenu référentiel [A] et lui donne une certaine potentialité argumentative [ORarg], qui lui confère une force ou valeur illocutoire [F] plus ou moins identifiable* » (Ibid., p. 68).

Les relations autour d'une proposition-énoncé sont représentées par un triangle dans le Schéma 2 :

## Schéma 2

### Les trois dimensions d'une proposition-énoncé et les liens d'après Adam (2008 : 69) avec quelques modifications



Aux trois dimensions complémentaires ci-dessus s'ajoute « *le fait* »

*qu'il n'existe pas d'énoncé isolé* » (Ibid. p. 68). En effet, un texte n'est pas qu'une simple suite de phrases posées les unes à côté des autres. Les propositions-énoncés sont reliées entre elles pour former des périodes et/ou séquences : « *On distinguera des unités textuelles faiblement typées : les périodes, et des unités plus complexes et typées : les séquences. [...] les périodes sont des unités qui entrent directement dans la composition des parties d'un plan de texte* » (Ibid., p. 131). À leur tour les périodes et/ou séquences sont reliées entre elles pour former une unité compositionnelle de rang supérieur que l'on appelle des paragraphes, puis un texte.

En utilisant ces notions, nous découvrirons des différences entre le français et le japonais.

### **3. Cinq hypothèses**

Le cadre théorique d'Adam (2008) n'est pas spécialement destiné aux études contrastives des deux langues. Mais en adoptant ses notions sur la linguistique textuelle, nous chercherons une possibilité d'adapter ses idées à notre étude sur le français et le japonais. Dans ce but, nous formulons les cinq hypothèses suivantes.

- Hypothèse 1 (sur la continuité)

La cohésion est plus forte en français qu'en japonais.

- Hypothèse 2 (sur la dimension [A])

La référence est plus explicite en français qu'en japonais.

- Hypothèse 3 (sur la dimension [B])

La prise en charge énonciative est moins explicite en français qu'en japonais.

- Hypothèse 4 (sur la dimension [C])  
La valeur illocutoire est moins forte en français qu'en japonais.
- Hypothèse 5 (sur la discontinuité)  
La segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais.

### 3.1. Hypothèse 1 (sur la continuité)

On peut facilement relever dans le moindre texte toutes sortes d'éléments indiquant que tel ou tel segment doit être relié de telle ou telle façon à tel ou tel autre. L'occurrence de ces marques relationnelles contribue à conférer au texte une certaine cohésion. La cohésion désigne les faits de continuité produits dans un texte au moyen d'un dispositif linguistique. Chaque élément qui sert aux liages est un lien cohésif<sup>1</sup> : il semble que le texte en japonais puisse se construire avec moins de liens cohésifs que le texte en français.

Les manières différentes de relier des phrases dans les deux langues sont visibles dans l'exemple suivant.

- (1) ことしの春、S 首相が参院の委員会で「生産に従事しない老人は郷里に帰れとすすめたい。空気はよいし静かだ。[...]」と述べたことがある。

(朝日新聞「天声人語」1963年9月15日)

*Kotosi no haru, S syusyô ga san'in no iinkai de « Seisan ni zyûzi sinai rôzin wa kyôri ni kaere to susume tai. Kûki-wa yoi si sizukada. [...] »*

air-THÈM bon et calme

*to nobeta koto ga aru.*

(« Tensei-zingo » in Journal *Asahi*, 15 septembre 1969)

‘Le Premier Ministre, Monsieur Satô, a conseillé ce printemps, au

---

<sup>1</sup> Cf. Halliday et Hasan (1976).

cours du débat d'un comité de la Chambre des Conseillers, aux vieillards qui ne contribuent plus à la production, de retourner dans leur province natale, **parce que l'air y est frais, la vie y est calme.** [...] <sup>2</sup>

Le texte original japonais présente un exemple cohérent, mais à cohésion zéro. Dans la traduction française, le traducteur a explicité la relation laissée implicite en japonais. La traduction fidèle des paroles du Premier Ministre est : « Je conseille aux vieillards qui ne contribuent plus à la production de retourner dans leur province natale. L'air est frais et (la vie) est calme. » Or dans la traduction française, ce passage est traduit « ...**parce que** l'air y est frais, la vie y est calme. <sup>3</sup> » Pour rendre l'enchaînement textuel plus naturel, le traducteur a ajouté la conjonction de subordination *parce que* et le pronom neutre *y*. Le texte original japonais n'a pas ces liens cohésifs.

Cet exemple illustre bien la faible cohésion du japonais par rapport au français. Le lecteur est invité à opérer lui-même le travail interprétatif qui permettra de faire d'une suite de phrases une unité textuelle.

### 3.2. Hypothèse 2 (sur la référence)

Notre Hypothèse 2 sur la dimension [A] va dans la même direction que celle d'Ikegami (1983 : 17). Celui-ci, pour montrer que le référent du pronom japonais est souvent ambigu et que cette ambiguïté crée un effet de style, cite l'exemple (2), extrait d'une nouvelle.

- (2) ある朝のこと、自分は一匹の蜂が玄関の屋根で死んでいるのを見付けた。足を腹の下にびったりとつけ、触覚はだらしなく顔へ垂

---

<sup>2</sup> Traduction de NAMEKAWA Akihiko et AIZU Yô in Namekawa, A. et Aizu, Y. *Thème Vox Populi, Vox Dei, (Têmu Tensei-zingo)*, Tokyo, Surugadai Shuppansha, 1973.

<sup>3</sup> Le discours direct de l'original est traduit en discours indirect.

れ下がっていた。ほかの蜂は一向に冷淡だった。巢の出入りに忙しくそのわきをはい回るが全く拘泥する様子はなかった。忙しく立働いている蜂はいかにも生きているものという感じを与えた。そのわきに一匹、朝も昼も夕も見る度に一つ所に全く動かずにうつむきに転がっているのを見ると、それがまたいかにも死んだものという感じを与えるのだ。それは三日程そのままになっていた。それは、見ていて、いかにも静かな感じを与えた。

(志賀直哉『城の崎にて』)

*Aru asa no koto, zibun wa ippiki no hati ga genkan no yane de sindeiru no o mituketa. Asi o hara no sita ni pittari to take, syokkaku wa darasinaku kao e taresagatte ita. Hoka no hati wa ikkôni reitan datta. Su no deiri ni isogasiku sono waki o haimawaru ga mattaku kôdei suru yôsu wa nakatta. Isogasiku tatiataraitte iru hati wa ikanimo ikiteiru mono to iu kanzi o ataeta. Sono waki ni ippiki, asa mo hiru mo yû mo mirutabini hitotu tokoro ni mattaku ugokazuni utumukini korogatteiru no o miruto, sore ga ikanimo, sinda mono to iu kanzi o ataeru noda. Sore wa sono mama ni natte ita. Sore wa, miteite, ikanimo sizukana kanzi o ataeta.*

(SHIGA Naoya, « Kinosaki ni te »)

Voici deux traductions françaises de (2) :

- (3) Un matin, j'aperçus sur le toit **une guêpe morte**. Elle gisait là, les pattes ramassées sous elle, les antennes pendantes. Les autres n'y prêtaient aucune attention. Sans cesse, elles entraient et sortaient du nid, passant et repassant près de son cadavre, parfaitement indifférentes. Dans leurs allées et venues, dans leur tourbillonnement, ces insectes manifestaient avec puissance la vie qui les habitait. Elle, inerte, recroquevillée sur elle-même, à cet endroit où, matin, midi ou soir, se portait mon regard, donnait tout aussi intensément le sentiment de la mort.

**Elle** demeura ainsi trois jours. Je **la** contemplais et éprouvais une sensation de paix.

(SHIGA Naoya, *Le séjour à Kinosaki*<sup>4</sup>)

- (4) Un matin, j'aperçus un petit cadavre sur le toit du porche : pattes repliées tout contre l'abdomen, antennes flasques rabattues sur le

<sup>4</sup> Traduit du japonais par Pascal Hervieu et Alain Gouvret in Shiga, N. *Le séjour à Kinosaki ; suivi de Le crime de Han*, Paris, Arfuyen, 1986, p. 10.



devant de la tête. Les autres guêpes s'en désintéressaient totalement. Dans leurs allées et venues incessantes pour rentrer au nid ou pour en sortir, elles cheminaient, affairées, côtoyant le cadavre, avec, apparemment, une indifférence totale. Quelle sensation de vie émanait de ces insectes infatigables ! Quelle sensation de mort au contraire émanait du **cadavre** voisin, affalé là, le nez par terre, inerte s'il en fut, toujours à la même place — que mon regard se portât sur lui le matin, à midi ou le soir ! **Il** resta là trois jours. **Sa vue** me remplissait d'une extraordinaire sérénité.

(SHIGA Naoya, *À Kinosaki*<sup>5</sup>)

Selon Ikegami (1983 : 17) le pronom *sore*<sup>6</sup> en (2), répété dans les deux dernières phrases du texte peut désigner soit « la guêpe morte sur le toit », soit « le fait que la guêpe morte se trouve sur le toit ». Ikegami cite l'ambiguïté de la référence comme une des caractéristiques du japonais, mais malgré son approche contrastive, il ne donne pas d'exemples comparables écrits dans d'autres langues.

Nous examinerons comment ces pronoms sont traduits dans les traductions françaises. Les deux référents de *sore* ne sont pas ambigus en français, mais ils ne sont pas identiques dans les deux versions. Dans la version en (3), deux occurrences de *sore* sont traduites respectivement par *elle* et *la*, qui renvoient toutes les deux à *la guêpe morte*. Par ailleurs, en (4), la première occurrence de *sore* est traduite par *il*, qui désigne (*le*) *cadavre*, alors que la seconde est traduite par *sa vue*, qui montre une interprétation différente de celle de (3).

L'existence des deux versions françaises recoupe l'observation d'Ikegami selon laquelle, en (2), le texte japonais permet deux interprétations. Les deux textes français ne peuvent pas contenir

---

<sup>5</sup> Traduit du japonais par Marc Mécréant in *Anthologie de nouvelles japonaises contemporaines* (Du monde entier), Paris, Gallimard, 1987, p. 79.

<sup>6</sup> En japonais, il n'y a pas de trait de genre ; le trait de nombre est facultatif. La traduction fidèle à l'original de *sore* serait *cela*.

l'« effet de style » qu'a l'original japonais. Mais une telle ambiguïté n'est pas coutumière en français. Cette comparaison montre la préférence du français en faveur de la précision et celle du japonais en faveur de l'ambiguïté. Elle confirme notre Hypothèse 2 selon laquelle la référence est plus explicite en français qu'en japonais.

### 3.3. Hypothèse 3 (sur le point de vue)

D'après notre Hypothèse 3 sur la dimension [B], la prise en charge énonciative est plus explicite en japonais qu'en français. Dans le texte japonais, la dimension énonciative est très souvent explicitée lexicalement. Voici un exemple.

- (5) 母親は便りを読まないさきから、速達で葉書をよこすなんて勿体ない、この頃の子供は金の有難味を知らない、と言ってぶつぶつ怒った。

(三島由紀夫『潮騒』)

*Hahaoya wa tayori o yomanai saki kara, sokutatu de hagaki o yokosu nante mottai nai, konogoro no kodomo wa kane no arigatami o siranai, to itte butubutu okotta.*

(MISHIMA Yukio, *Le Tumulte des flots*, cité par Sumi 1987 : 111)

‘Avant d’avoir lu sa lettre, sa mère bougonna en disant qu’**envoyer** une carte par exprès était du gaspillage, que les enfants d’aujourd’hui ne connaissent pas la valeur de l’argent.’<sup>7</sup>

Sumi (1987) observe que l'original japonais indique clairement un point de vue que la traduction française laisse implicite ; le lecteur du texte français ne sait pas à qui est adressée « la carte envoyée par exprès ». Par ailleurs, dans l'original japonais, c'est « sa mère » qui a reçu la carte. Ceci est évident à cause du mot *yokosu* (*envoyer*). Le verbe *yokosu* n'exprime qu'un mouvement vers l'énonciateur de ce mot. C'est indiscutablement le point de vue de « sa mère » que donne le

---

<sup>7</sup> Traduit du japonais par Gaston Renondeau in Mishima, Y. *Le tumulte des flots*, Paris, Gallimard, 1969 (cité par Sumi 1987).

récit. Le narrateur a pris la position de « *sa mère* » pour décrire l'événement. Le point de vue est ainsi lexicalement codé. La langue japonaise dispose de synonymes de *yokosu* qui sont pourtant neutres en ce qui concerne la direction : *okuru* (*expédier*) et *dasu* (*poster*). Si ces verbes étaient employés à la place de *yokosu* en (5), le texte donnerait l'impression que la carte en question est adressée à quelqu'un d'autre que « *sa mère* ». Il en va de même pour la traduction française, car cette prise en charge énonciative ne peut pas être exprimée par le mot français *envoyer*.

Comme l'illustre bien cet exemple, le texte japonais rend souvent explicite le point de vue que laisserait implicite le texte français. La prise en charge énonciative est ainsi plus explicite en japonais qu'en français<sup>8</sup>.

### 3.4. Hypothèse 4 (sur la valeur illocutoire)

D'après notre Hypothèse 4 sur la dimension [C], en japonais, la valeur illocutoire est plus forte qu'en français. Or, les actes de langage sont étroitement liés à la première personne. Nous verrons que la grammaire japonaise accorde un statut privilégié à la première personne, ce qui n'est pas le cas en français. En effet, Nakayama (1993) observe la tendance selon laquelle le point de vue de la première personne, exprimé dans les romans japonais, disparaît dans les traductions françaises. Voici un de ses exemples. (C'est Nakayama qui souligne.)

- (6) その穴は、幅 20 メートルあまりの、いびつな楕円形をしていた。向う側が、比較的ゆるやかに見えるのに対して、こちら側は、ほとんど垂直に近く感じられた。

(安部公房『砂の女』)

---

<sup>8</sup> Pour une étude générale sur le point de vue en japonais, cf. Kuno (1978), en particulier le chapitre 2.

*Sono ana wa, haba 20 mētoru amarino, ibitu na daenkei o siteita.  
 Mukô-gawa ga, hikakuteki yuruyakani mieru no ni taisite, kotira-gawa  
 wa, hotondo suitoyoku ni tikaku kanzirare-ta.*

(ABE Kôbô, *Sunano on'na*, cité par Nakayama 1993 : 8)

‘Le côté qui faisait face à l’homme était de pente relativement douce.  
 En contraste, le côté où il se tenait tombait, **lui** parut-il, presque à la  
 verticale.’

(ABE Kôbô, *La femme des sables*<sup>9</sup>)

La traduction française est un récit neutre à la troisième personne, une « histoire » au sens de Benveniste (1966[1959]). Par ailleurs, dans le texte original japonais, bien qu’il ne contienne aucun pronom de la première personne, ce passage doit être interprété comme raconté du point de vue de la première personne. Cette prise en charge énonciative est linguistiquement codée en japonais par deux sortes d’éléments.

D’abord deux expressions référentielles « mukô-gawa (*ce côté-là*) » et « kotira-gawa (*ce côté-ci*) » suggèrent l’existence d’un point de vue d’où l’on décrit la situation. Cette prise en charge énonciative n’existe pas dans la traduction française, car elles sont traduites respectivement par « *le côté qui faisait face à l’homme* » et « *le côté où il se tenait* ».

De plus, le verbe « kanzirare-ta (*sentir-PASSÉ*) » oblige le lecteur à supposer qu’il y a quelqu’un qui *sent* la verticalité. Le sujet de ce prédicat est implicite. En japonais, la présence du sujet est facultative ; lorsqu’il est absent, la règle par défaut nous incite à interpréter qu’il s’agit du sujet de la première personne. Bref, ce passage est décrit du point de vue de « moi ». Ce « moi », qui est aussi le centre du repérage de « mukô-gawa (*ce côté-là*) » et « kotira-gawa (*ce côté-ci*) », est à la fois le narrateur et le personnage du roman. Autrement dit, le narrateur

---

<sup>9</sup> Traduit du japonais par Georges Bonneau in Abé, K. *La femme des sables*, Paris, Stock, 1979, p. 25.

a de l'empathie<sup>10</sup> pour le personnage du roman de sorte qu'il s'identifie à lui. Or cette empathie disparaît dans la traduction française, qui distingue nettement le personnage du roman (désigné par *l'homme*<sup>11</sup>) et le narrateur. Dans la traduction, le verbe psychologique « *kanzirare-ta* (*sentir-PASSÉ*) » est remplacé par un verbe impersonnel avec un pronom de la troisième personne : « *lui parut-il* ». Le traducteur décrit ainsi la situation d'un point de vue extérieur et neutre alors que le lecteur de l'original japonais est un témoin sur place.

D'après Nakayama, cette opération d'effacement des embrayeurs japonais dans la traduction française est presque systématique. Elle illustre donc bien la différence fondamentale entre le texte du roman français et le texte du roman japonais.

De cette observation de Nakayama, nous retenons surtout le fait que, dans le texte japonais, un statut privilégié est accordé à la première personne, qui est indispensable à l'attribution de la valeur illocutoire à une phrase.

### 3.5. Hypothèse 5 (sur la discontinuité)

Aux opérations de liage, traité dans l'Hypothèse 1, s'opposent les opérations de segmentation (cf. le Schéma 1). Cette discontinuité concerne notre dernière hypothèse : la segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais. Pour illustrer cette tendance, nous examinerons la segmentation entre les propositions et les phrases.

Prenons comme exemple les occurrences des marqueurs temporels dans le texte. Car Givón (1984 : 269) propose, dans une perspective fonctionnelle, qu'ils jouent un rôle important dans la cohérence textuelle.

---

<sup>10</sup> « Empathy : Empathy is the speaker's identification, which may vary in degree, with a person/thing that participates in the event or state that he describes in a sentence. » (Kuno 1987 : 206)

<sup>11</sup> N'oublions pas que dans l'original, il n'y a pas de mot correspondant à *l'homme*.

La concordance des temps est le rapport qui s'établit entre le temps de la subordonnée et le temps de la principale. En français, lorsque le verbe principal est au passé, le verbe subordonné se met :

- i) à l'imparfait ou au passé simple si le fait est simultané ;
- ii) au futur du passé ou au futur antérieur du passé si le fait est postérieur ;
- iii) au plus-que-parfait ou au passé antérieur si le fait est antérieur.

Comparons les trois phrases suivantes :

- (7) a. Jean sait que Marie est malade.
- b. Jean savait que Marie était malade.
- c. \*Jean savait que Marie est malade.

En (7a) et (7b), la connaissance de Jean est identique : *Marie est malade*. En (7b), la subordonnée est mise à l'imparfait simplement parce que le temps de la proposition principale est au passé. Le choix du temps de la subordonnée dépend d'une règle d'accord avec celui du verbe de la principale. Comme la concordance est une règle, la discordance comme en (7c) n'est pas grammaticale<sup>12</sup>. C'est un phénomène qui met en relation obligatoirement les deux propositions. Le trait temporel assure donc la continuité textuelle, surtout au niveau propositionnel.

Néanmoins, ce phénomène ne dépasse pas la frontière phrastique en français. C'est seulement entre la principale et la subordonnée que cette relation grammaticale s'établit. Or il n'y a pas, en japonais, de concordance des temps comparable à celle du français, mais une

---

<sup>12</sup> Bien que marginalement, il y a des cas où la concordance des temps n'est pas obligatoire en français. Voici un exemple : *Il m'a écrit qu'il est capitaine*. (Dauzat 1952[1947] : 234). Pour une observation identique, cf. Brunot (1922 : 780-783). Il nous semble que lorsqu'il n'y a pas de concordance des temps, il y a une prise en charge énonciative de la part de l'énonciateur de la phrase. Pour la discordance des temps dans le texte en français, cf. Vuillaume (1990).

transmission du trait temporel entre les phrases. Pour illustrer ce phénomène transphrastique, prenons un exemple extrait d'un roman.

- (8) 目を覚ますと、一番先に台所へゆき冷蔵庫から卵を出す。これが左知子の習慣だった。

(向田邦子『男どき女どき』)

*Meosamasu-to itiban sakini daidokoro-e yuki reizōko-kara tamago-o*  
réveiller-lors en premier abord cuisine-à aller frigo-de œuf-ACC

*dasu. Kore-ga Sachiko-no syūkan dat-ta.*

sortir. Cela Sachiko-GÉN habitude ASS-PASSÉ

(MUKŌDA Kuniko, *Otoko doki onna doki*, citée par Noda 2002 : 34)

‘Après le réveil, se rendant d’abord à la cuisine (elle) **sortit** un œuf du frigo. C’**était** l’habitude de Sachiko.’

En japonais, ce texte se compose de deux phrases. La première phrase décrit un événement qui a eu lieu dans le passé et la seconde en donne une explication. La seconde phrase est morphologiquement marquée comme passé avec *ta* attaché au prédicat. Par contre, dans la première phrase le verbe *dasu* (*sortir*) n’est pas mis au passé<sup>13</sup>. En japonais cet enchaînement n’est pas du tout contradictoire. D’après Noda (2002), la seconde phrase transmet le trait du passé à la première. Cette transmission est possible parce que la première phrase est dépendante de la seconde et que le procès exprimé dans la première et celui de la seconde sont simultanés. Bien qu’il s’agisse de deux phrases indépendantes, il y a une relation de régime<sup>14</sup>. De cet exemple de Noda,

<sup>13</sup> Le système temporel japonais est dichotomique : passé/non passé. Le passé est marqué avec *ta* attaché au prédicat. Dans la discussion ci-dessous, n’oublions pas le fait que « dans le récit japonais, les phrases concernant les événements principaux sont mises au passé. Mais il arrive que celles décrivant les circonstances à l’importance secondaire, dépendantes d’autres phrases, soient mises au non passé. » (Noda 2002 : 35).

<sup>14</sup> Cette transmission temporelle n’est pas grammaticalement obligatoire. En effet, sans

retenons le fait qu'en japonais la frontière phrastique a moins de sens qu'en français, ce qui confirme notre hypothèse sur la faible segmentation textuelle en japonais par rapport au français.

#### 4. En guise de conclusion

Les exemples de cet article ont illustré quelques tendances générales du texte français et du texte japonais. Nous avons présenté des exemples confirmant les hypothèses ci-dessus. Ils servent de pistes pour comprendre les différences fondamentales entre le français et le japonais. Les phénomènes que nous avons traités ne sont certes pas exhaustifs, mais ils sont certainement les cas les plus représentatifs.

#### Bibliographie

- Adam, J.-M. (2008[2005]) *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Benveniste, É. (1966[1959]) « Les relations de temps dans le verbe français » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*. Paris, Gallimard : 237-250.
- Brunot, F. (1953[1922]) *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson.
- Dauzat, A. (1952[1947]) *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, Paris, IAC.
- Givón, T. (1984) *Syntax: a Functional-Typological Introduction*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976) *Cohesion in English*, London

---

co-texte supplémentaire, l'exemple (8) a une autre interprétation possible : au lieu d'un événement accompli du passé, la première phrase décrit une action répétée plusieurs fois dans le passé.



- and New York, Longman.
- Ikegami, Y. (1983) « Tekusuto to tekusuto no kôzô », *Nihongo kyôiku sidô sankôsyô 11 Danwa no kenkyû to kyôiku*, The National Institute for Japanese Language : 7-42.
- Kuno, S. (1978) *Danwa no bunpô*, Tokyo, Taishukan.
- Kuno, S. (1987) *Functional Syntax: Anaphora, Discourse and Empathy*, Chicago, University of Chicago Press.
- Nakayama, M. (1993) « Quand écrire, c'est faire : les romans d'Abe Kôbô et leur traduction ("kaku" koto ga "okonau" koto de aru toki) », *Essays and Studies (Ronsyû)*, vol. 44, n. 1, Tokyo Woman's Christian University : 1-31.
- Noda, H. (2002) « Tanbun, hukubun to tekusuto » in Nitta, Y. & Masuoka, T. (éds.) *Hukubun to danwa*, Tokyo, Iwanami Shoten : 1-62.
- Sumi, Y. (1987) *Hon'yaku hutubunpô : ge*, Tokyo, Nihon hon'yakuka yôsei sentâ.
- Vuillaume, M. (1990) *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.

*Ce travail a été réalisé grâce aux dons de la Fondation Mitsubishi (The Mitsubishi Foundation).*

(Maître de conférences, Université Préfectorale d'Osaka)